

Atelier numérique avec Harmonie Mutuelle pour découvrir & utiliser les services en ligne de l'Assurance Maladie

Vendredi 27 mars 2020 – de 9h à 12h
Centre Administratif Martial Pacaud de Saint-Junien

Dans le cadre de son agrément de Service Civique, Harmonie Mutuelle missionne des jeunes volontaires pour accompagner les Saint-Juniauds dans leur **apprentissage du numérique** et lutter contre l'illectronisme.

À l'heure d'une dématérialisation croissante des démarches administratives, la CPAM de Haute-Vienne & Harmonie Mutuelle organisent un atelier dans le but de découvrir et apprendre à utiliser les **services en ligne de l'Assurance Maladie**.

Cet événement aura lieu vendredi 27 mars de 9h00 à 12h00, à la salle Jacques Emile Deschamps du Centre Administratif Martial Pacaud, à Saint Junien.

Les participants auront notamment la possibilité d'ouvrir un **compte ameli et/ou un Dossier Médical Partagé** sur place, en se présentant munis de leur carte vitale.

Cet atelier est **gratuit et ouvert à tous**, adhérents de la mutuelle et non adhérents. Afin de garantir la qualité des échanges, le nombre de places est limité. L'inscription est gratuite et obligatoire, et se fait par téléphone au 07 72 29 75 36 – 07 85 45 15 92 ou par mail à service.civique.limousin@harmonie-mutuelle.fr

Harmonie Mutuelle et le numérique

Pour Harmonie Mutuelle, l'utilité du numérique est une évidence en matière de santé et d'accompagnement du mieux-vivre : prise de rendez-vous, télésurveillance à domicile, e-consultation, prévention, suivi glycémique, analyse du sommeil, suivi de votre épargne-retraite...

Au programme de cette matinée, la découverte et l'accompagnement sur l'utilisation :

- Du site de l'Assurance Maladie ameli.fr
- Des informations et des démarches disponibles sur le compte Ameli
- Du Dossier Médical Partagé (DMP), votre carnet de santé numérique

« Plus globalement, dans une mutuelle où les adhérents ont toujours été à la place des actionnaires, le numérique est aussi un outil pour que vivent d'autres formes d'engagement, une citoyenneté et une solidarité actives, quotidiennes, au plus près des besoins de ceux que nous protégeons. C'est pourquoi, Harmonie Mutuelle s'engage au quotidien dans la lutte contre la fracture numérique pour faciliter l'accès à la santé et au mieux-vivre et pour favoriser la démocratie et l'inclusion sociale. »

Stéphane Kergourlay, Directeur Régional Sud-Ouest d'Harmonie Mutuelle



Assurance Maladie
HAUTE-VIENNE

Atelier numérique gratuit
pour découvrir et utiliser
les services en ligne de l'Assurance Maladie

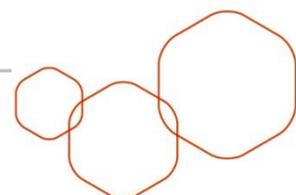
Vendredi 27 mars de 9 h à 12 h
salle Jacques Emile Deschamps
Centre Administratif Martial Pacaud de Saint-Junien

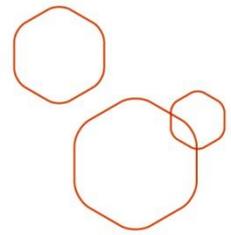
Possibilité sur place d'ouvrir votre compte ameli et/ou votre [carte Vitale] DMP

INSCRIPTION :
par mail : service.civique.limousin@harmonie-mutuelle.fr
ou par tél. : 07.72.29.75.36 - 07.85.45.15.92

SERVICE CIVIQUE
Missions de service public

Harmonie mutuelle
GROUPE VIV
Associations agréées





À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

À propos du Groupe VYV

Le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (MGEN, Harmonie Mutuelle, Mutuelle Nationale Territoriale, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard...), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement et en épargne retraite.

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : médico-social, sanitaire et biens médicaux.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr   

Contacts presse Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr

Cyrielle Entraygues - 06 31 12 79 64 - cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr